COMMUNE DE MONTAUD

PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 10 mars 2015

L'an deux mille quinze, le 10 mars, à 20h30,

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pascale POBLET, maire.

<u>Etaient présents</u>: MM. MURDINET Michel, DESPESSE Philippe, Alain BOUCAUT, COING-BELLEY Stéphane, PASCAL Philippe, PONCET Corinne, LIZERETTI Claire, CORVEZ Marion, GERBAUX Laurent, MANAUD Nicolas, DAGUET Max, Pascal CALVANI.

<u>Absent excusé</u>: MM. Joël COLBEAU, DAVID Jérôme a donné pouvoir à Michel MURDINET.

Secrétaire : M. Claire Lizeretti a été nommé secrétaire.

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30.

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de sa séance du 13 janvier 2015, avec 12 voix Pour.

2/ COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Conseil municipal, après en avoir pris connaissance, APPROUVE le compte administratif 2014, avec 13 voix Pour, qui peut se résumer ainsi :

Fonctionnement			
recettes 2014	517 456.68		
dépenses 2014	386 171.58		
solde année 2014	131 285.10		
excédent 2013 reporté	46 762.10		
Résultat excédent	178 047.20		

<u>Investissement</u>			
recettes 2014	233 185.95		
dépenses 2014	144 598.99		
solde année 2014	88 586.96		
excédent 2013 reporté	531 671.18		
Résultat excédent	620 258.14		

3/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014

Le Conseil municipal, après en avoir pris connaissance, avec 14 voix Pour,

APPROUVE le Compte de Gestion 2014, dressé par Madame Vittet Monique, receveur de la Commune. Les chiffres des compte administratif et compte de gestion sont parfaitement identiques.

4/ APPROBATION DU MARCHE DE TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des propositions de prix suite aux négociations menées par Monsieur Roussey architecte,

DECIDE, avec 14 voix Pour, d'attribuer le marché de travaux à :

Lot	Lot	Attribué à	Montant HT	Option HT	Montant TTC
nº				1	
1	Gros oeuvre	GORON	144 312,06		173 174,47 €
2	Charpente	HILAIRE	56 000,00	17 289,00 (non)	67 200,00 €
3	Menuiseries	ROUSSET	44 265,00		53 118,00 €
	extérieurs				
4	Menuiseries	PROPONNET	47 851,60	1298,00 (oui)	58 979,52 €
	intérieures				
5	Cloisons	CARBONERO	35 210,50		42 252,60 €
6	Carrelage	ROCHETON	9 096,40		10 915,08 €
7	Peinture	PITOU	13 850,00		16 620,00 €
8	Plomberie	GLENAT	69 500,00		83 400,00 €
9	Electricité	GENIN frères	62 500,00	2796,00 (non)	75 427,68 €
				Variante 356,40 (oui)	
Soit un total de		484 239,96 €		581 087,35 €	
				- ,,,,,	

CHARGE Madame la Maire de toutes les démarches utiles pour la suite de ce chantier.

5/ CONVENTION CNFPT

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR,

DECIDE d'approuver la convention avec le CNFPT dans le cadre des formations organisées vers les collectivités territoriales.

Toute formation sera facturée selon les tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2015 ; la convention est établie pour une durée de 3 ans

AUTORISE Madame Poblet à signer cette convention telle que jointe à cette délibération.

COMMUNE DE MONTAUD

6/ <u>CONVENTION PARTICIPATION FRAIS DE FONCTIONENMENT DU CENTRE MEDICO SCOLAIRE DE VOIRON</u>

Suite au courrier de la Commune de Voiron,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, avec 14 voix Pour, de signer la convention pour participation aux frais de fonctionnement du centre médico scolaire de Voiron dont la commune dépend.

La somme forfaitaire par élève est de 0,56€.

7/ <u>CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEENT</u>

Après informations prise auprès des services de la 3C2V, cette question concerne la Régie des eaux de la communauté de communes. Le dossier a été transmis et sera traité avec l'ensemble des communes.

8/ CONTRAT SOFCAP

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'augmentation du taux de cotisation du contrat groupe dans le cadre de l'assurance statutaire, pour 2015, Après en avoir délibéré,

Après vote: 13 voix Pour et 1 abstention,

DECIDE d'accepter ladite augmentation qui concerne uniquement les salariés affiliés à la CNRACL. Le taux passe de 5,35 % à 5,62 % (soit une augmentation de 70€ par an sur les salaires des agents CNRACL).

9/ FORET COMMUNALE

Suite au programme d'aménagement de la forêt communale signé en 2014, Après avoir pris connaissance du devis établi par l'ONF pour l'entretien et la maintenance de la forêt communale pour l'année 2015. Le devis s'élève à 1 050€ HT, soit 1 260€ TTC (TVA 20%).

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, après vote avec 14 Pour,

DECIDE d'approuver ledit devis et la réalisation des travaux pour ce montant.

10/ PLAN LOCAL D'URBANISME

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, le groupe de travail propose une démarche méthologique avec « Construire sur mon terrain ? », un autre mode de concertation. Cette étude vient en supplément de l'étude initiale et s'élève à environ 3 600€ HT (maximum) soit 4 320€ TTC.

Après en avoir délibéré, après vote avec 12 voix Pour et 2 Abstentions,

DECIDE d'accepter de mettre en route cette démarche, de signer le devis tel qu'il se résume ci-dessus.

CHARGE Madame Poblet de faire les démarches nécessaires à cette réalisation.

11/ **PROJETS 2015**

Voir tableau ci-joint.

Pour permettre d'avancer sur l'élaboration du Budget primitif 2015, discussion sur les projets présentés.

Projet présenté par la Commission Enfance et Jeunesse. Projet pour activités extra scolaires (jours où il n'y a pas école). Avis favorable pour lancer une enquête auprès des familles et connaître le potentiel intéressé par le projet.

12/ INFORMATIONS DIVERSES

- ❖ Contrat rivières : M. Pitat rencontré va se rendre sur le terrain puis réunion avec les propriétaires et enquête d'utilité publique si la mairie veut faire des travaux. Tous les propriétaires sont responsables des bords de rivières dans le terrain. Chemin et ruisseau des Coings sont sur le même fond = on ne touche pas
- ❖ SPANC: Monsieur Buisson a répertorié toutes les maisons non raccordées au réseau collectif. Il va proposer une réunion puis voir chaque propriétaire et faire un compte rendu : travaux à faire ou raccordement actuel conforme
- Retour sur réunion Parc du Vercors : vote du budget 2015
- ❖ Retour sur réunion 3C2V débat d'orientation budgétaire, peu de marge de manœuvre, beaucoup de réunions de travail par thème, Aménagement de sentiers pédestres (budget 18 000€)
- ❖ Retour sur réunion EPFL Nouvelle présidente : Christine Garnier. St Pierre de Chartreuse a rejoint la Savoie, Taux de portage de 1 % à 1,25 %
- ❖ APAP: Max D suite évolution concernant les groupements pastoraux et autres proiets
- Elections tableau des gardes

Prochaines réunions du conseil municipal les mardi 07 avril 2015 à 20h30, mardi 05 mai 2015 à 20h30, mardi 02 juin 2015 à 20h30.

La séance a été close à 24h

COMMUNE DE MONTAUD

Liste des décisions du Conseil municipal Séance du 10 mars 2015

Numéro de délibération	Objet de la délibération
1	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014
2	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014
3	APPROBATION DU MARCHE DE TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES
4	CONVENTION CNFPT
5	CONVENTION PARTICIPATION FRAIS DE FONCTIONNEMENT CENTRE MEDICO SCOLAIRE DE VOIRON
6	CONTRAT SOFCAP
7	FORET COMMUNALE
8	PLAN LOCAL URBANISME
9	PROJETS 2015
10	INFORMATIONS DIVERSES

Tableau de présence des élus

Nom Prénom	Signature	Cause d'empêchement
POBLET Pascale		
MURDINET Michel		
DESPESSE Philippe		
COING-BELLEY Stéphane		
PASCAL Philippe		
PONCET Corinne		
LIZERETTI Claire		
MANAUD Nicolas		
DAGUET Max		
GERBAUX Laurent		
CORVEZ Marion		
CALVANI Pascal		